

BALO

Bulletin des annonces légales obligatoires *Fiche d'accès aux données publiques*

Description : **Fiche d'accès aux** annonces publiées au *Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO)

Site de diffusion : journal-officiel.gouv.fr

rubrique : [Bulletin des annonces légales obligatoires](#)

Auteur : [Direction de l'information légale et administrative \(DILA\)](#)

Fournisseur : [Direction de l'information légale et administrative \(DILA\)](#)

Nom de la base de données : BALO

Mise à jour : 22 juillet 2024

Nature des informations

Données numériques représentant le texte intégral des annonces publiées au BALO (*Bulletin des annonces légales obligatoires*) édité et diffusé par la DILA.

Depuis en 1907, le BALO recense l'ensemble des informations relatives aux sociétés faisant appel public à l'épargne, et aux établissements bancaires et financiers, telles que les opérations financières, les avis de convocations aux assemblées générales, les comptes annuels.

Périodicité de la mise à jour

Diffusion 3 fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi).

Format des données

Les données sont mises à disposition via une archive comprenant :

- un fichier XML de diffusion reprenant les références de l'annonce mais aussi une balise de contenu <FTCONTENT> intégrant tout le texte de l'annonce ;
- un fichier xml de métadonnées ;
- des PDF unitaires.

Historique

Un stock des annonces est constitué chaque année ; le stock le plus ancien mis à disposition remonte aux annonces publiées à partir de 2005.

Accès aux données

Les données sont accessibles directement et gratuitement.

Les liens vers les url correspondantes sont spécifiés sur le site data.gouv.fr - [BALO](#).

Les données sont accessibles directement et gratuitement :

- sur un serveur ; le lien vers ce serveur est spécifié sur le site data.gouv.fr ;
- via une API accessible sur api.dila.fr, également référencée sur data.gouv.fr et sur api.gouv.fr.

Données personnelles

La mise à disposition par la DILA de jeux de données pouvant contenir des données **personnelles n'affranchit pas le réutilisateur du respect de la loi** « informatique et libertés », conformément au document [Avertissement](#).

Le réutilisateur **s'oblige** à prendre en compte les demandes de mise à jour de données publiées ponctuellement par la DILA dans le forum de discussion du jeu de données sur data.gouv.fr.

Conditions de réutilisation

Les données sont réutilisables gratuitement sous [licence ouverte v2.0](#).

Les réutilisateurs s'obligent à mentionner :

- la paternité des données (<https://www.journal-officiel.gouv.fr/DILA>),
- l'url d'accès longue de téléchargement,
- le nom du fichier téléchargé ainsi que la date du fichier.

Nous contacter

Direction de l'information légale et administrative

Administration des données

26, rue Desaix 75727 Paris Cedex 15

donnees-dila@dila.gouv.fr

Toutes ces informations sont disponibles sur data.gouv.fr et dans le [Répertoire des informations publiques](#) de la DILA.